

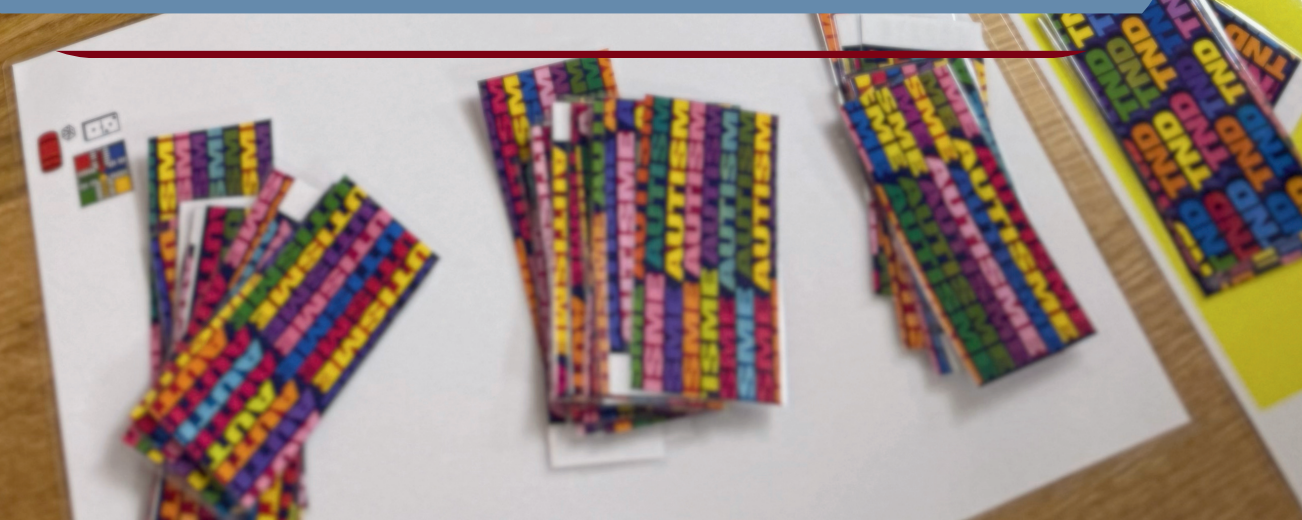
AGIR ENSEMBLE

SEMESTRIEL DE L'AGAPEI - N°10 (JUIN 2026).



DANS CE NUMÉRO

- Etat des lieux des aides et accompagnements
- Retour sur les événements : Journée sensibilisation autisme / Rencontres internationales CAA
- Réunions Annuelles Adhérents - La fratrie, recueil de témoignages
- Journée sensibilisation à l'autisme
- Partage d'expériences : Habitat Inclusif / semi inclusif
- Atelier FALC - Démarche inclusive
- Droit à la mobilité pour tous
- Flash Infos / Dernière minute / Agenda





ÉDITO - Distinction - Fusion



POINT SUR ... Les Aides et Accompagnements



COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE Rencontres Internationales



TÉMOIGNAGES : La fratrie Réunions Annuelles des Adhérents



AUTISME : Journée de sensibilisation



RETOUR D'EXPÉRIENCES Habitat Inclusif / Semi inclusif



DÉMARCHE INCLUSIVE - Atelier FALC



DROIT A LA MOBILITÉ



LES AILES DU SOURIRE



FLASH-INFOS / DERNIÈRE MINUTE / AGENDA

COMITÉ RÉDACTION

Armande Roques

Présidente de l'AgaPei et du Comité de rédaction

Soazig Jegou-Le Bris

Directrice de la publication

Commission Communication

Vanessa Huant, Brigitte Maisonneuve, Joëlle Prudhomme, Armande Roques, Serge Vialonga

Contribution à ce numéro

Océane Aeschelmann, Céline Bernard-Maurens, Morgane Bernard, Michèle Chave, Marie-Laure Dubos, Sylviane Fontana, Auxane Moulis,

Conception

Service communication

Imprimeur : Atelier ESAT Chantecler

Papier nautilus classic 100% recyclé



Crédits photos

AgaPei et banque images

ISSN 2803-6506 (imprimé)

ISSN 2804-3887 (web)



Armande ROQUES - Présidente de l'AgaPei

Agir ensemble pour transformer les droits en réalités

EDITO

À chaque numéro d'Agir Ensemble, nous avons à cœur de mettre en lumière les avancées, les initiatives et les projets qui font progresser la place des personnes en situation de handicap dans notre société. Mais au-delà des réalisations, une conviction guide chacune de nos actions : les droits n'ont de valeur que lorsqu'ils deviennent effectifs dans la vie quotidienne. Ce numéro en apporte une démonstration concrète.

Nous y parlons d'accompagnement, d'habitat, de communication, de mobilité, de soutien aux familles, d'autodétermination et d'inclusion. Autant de sujets qui, loin d'être indépendants les uns des autres, participent d'un même objectif : permettre à chaque personne de choisir sa vie, d'exercer sa citoyenneté et de prendre toute sa place dans la société.

L'inclusion ne peut plus être considérée comme une ambition lointaine ou un simple principe. Elle doit devenir une réalité mesurable. Une personne qui peut communiquer grâce à la CAA, comprendre un document grâce au FALC, vivre dans son propre logement, se déplacer de façon autonome ou bénéficier d'un accompagnement adapté exerce pleinement ses droits.

C'est cela, la transformation que nous portons collectivement.

Cette évolution suppose également de changer notre regard. Pendant trop longtemps, le handicap a été pensé à travers les limites des personnes. Aujourd'hui, nous savons que ce sont souvent les barrières de notre environnement qui créent les situations d'exclusion. Notre responsabilité collective est donc de construire une société accessible, accueillante et respectueuse de toutes les singularités.

L'AgaPei assume pleinement ce rôle d'acteur de transformation. Nous ne nous contentons pas d'accompagner ; nous défendons les droits, nous expérimentons de nouvelles solutions, nous dialoguons avec les pouvoirs publics, nous mobilisons les partenaires économiques et associatifs, et nous faisons entendre la voix des personnes concernées et de leurs familles.

Les témoignages sur la fratrie, les projets d'habitat inclusif, les travaux engagés autour de la mobilité ou encore le développement du FALC illustrent cette dynamique. Ils démontrent qu'aucun progrès durable ne peut être obtenu sans coopération, sans engagement et sans persévérance.

Dans un contexte où les besoins augmentent et où les ressources demeurent contraintes, nous devons rester exigeants. Exigeants envers les politiques publiques. Exigeants envers les institutions. Exigeants envers nous-mêmes. Car les personnes en situation de handicap et leurs familles n'attendent pas des promesses : elles attendent des réponses.

L'AgaPei poursuivra donc son action avec détermination. Nous continuerons à innover, à proposer, à interpeller lorsque cela sera nécessaire et à construire des solutions concrètes sur nos territoires. Notre ambition est claire : faire progresser l'autonomie, l'autodétermination et la participation de chacun à la vie sociale.

Parce qu'une société inclusive ne se décrète pas. Elle se construit chaque jour, par des actes, des engagements et une volonté collective. C'est ensemble que nous y parviendrons.



« Je fais de la citoyenneté un combat » Notre Présidente à l'honneur.

Le 22 mai dernier à Terssac, ce n'est pas seulement une présidente d'association que la République a décorée de l'Ordre National du Mérite. C'est une maman, une pionnière qui, il y a près de cinquante ans, a refusé de baisser les bras et s'est battue pour que sa fille puisse vivre pleinement sa vie dans la société, comme les autres enfants. À travers cette médaille, c'est l'histoire, les galères et les victoires de toutes nos familles qui ont été mises à l'honneur.

Pour nous, parents adhérents, le combat pour que nos enfants trouvent leur place dans ce monde est quotidien. Ce combat, Armande Roques le mène dans la chair et dans l'âme depuis quarante-neuf ans. Alors, la voir recevoir le ruban bleu des mains d'Évelyne Lucotte-Rougier, Présidente de l'UNAPEI Occitanie, et sous le regard de Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn, Madame Elisabeth Claverie 1ère Vice-présidente du Conseil départemental du Tarn, et Monsieur Philippe Bonnacarrère Député du Tarn, avait une saveur toute particulière.

Ce jour-là, Terssac vibrerait d'une fierté partagée par les familles, les professionnels et les personnes accompagnées, tous unis derrière celle qui porte notre voix depuis sa prise de présidence à l'AgaPei le 3 juillet 2025.

« J'ai toujours voulu que ma fille soit dans la société »

Quand Armande Roques prend la parole, ce ne sont pas les mots feutrés d'une technocrate que l'on entend, mais le cri du cœur d'une femme d'action. Ses paroles résonnent profondément en chacun de nous : « J'ai trouvé cela normal que je m'investisse pour défendre cette cause. Je suis quelqu'un d'un peu avant-gardiste : j'ai toujours voulu que ma fille soit dans la société, ce qui n'était pas évident il y a 49 ans. Je me suis battue et je me bats encore pour que les personnes en situation de handicap soient des personnes à part entière dans la société. »

« Je fais de la citoyenneté un combat. Ce sont des personnes comme les autres : elles ont des choses à dire, elles sont transparentes, et c'est ce qui gêne les gens parfois. »

Une médaille qui nous appartient à tous

Cette transparence dont parle Armande, cette façon directe et honnête de bousculer le regard des autres, c'est ce qui fait la force de notre mouvement parental. En rappelant son parcours, de la vice-présidence de l'UNAPEI nationale jusqu'au cœur du Tarn, la marraine de la cérémonie a insisté sur cette obstination à vouloir le « vivre ensemble », coûte que coûte.

En recevant cette distinction, Armande Roques n'a pas cherché la lumière pour elle-même. Avec la sincérité qu'on lui connaît, elle a immédiatement dédié cet honneur aux forces vives de l'AgaPei.

Cette médaille est politique au sens noble du terme : elle prouve que nos enfants ne sont pas des « dossiers » à gérer, mais des citoyens à part entière qui ont des choses à dire.

Merci, Armande, de porter ce flambeau avec tant de courage. À tes côtés, les parents de l'AgaPei continuent le combat, la tête haute.

Sylviane Fontana
Vice-présidente de l'AgaPei
Présidente du Conseil de Territoire de la Haute-Garonne

ACCUEIL TEMPORAIRE « C[É]SURE » OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉE

Signature officielle d'un accord entre C[É]SURE et l'AgaPei

Madame Declerc-Puype, Présidente de C[É]SURE et Madame Roques, Présidente de l'AgaPei ont signé un accord de fusion permettant de formaliser ce rapprochement stratégique.

Face à plusieurs défis, notamment le renouvellement complexe de son Conseil d'Administration et la taille critique de son périmètre mono-établissement, l'association C[É]SURE a cessé d'exister au 1er janvier 2026. Toutefois, son établissement situé à Gaillac poursuivra pleinement sa mission en rejoignant les rangs de l'AgaPei.

Ce rapprochement transfèrera, 11 places d'accueil temporaire pour les personnes en situation de handicap, renforçant ainsi l'offre d'accompagnement proposée par l'AgaPei.

Une étape importante qui illustre la volonté commune des deux associations d'assurer la continuité, la qualité et le développement de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



Présentation

L'accueil temporaire est un dispositif d'accueil complémentaire aux institutions existantes et aux familles et s'inscrit comme un outil contribuant au développement de formules souples et modulables répondant aux besoins des personnes et de leurs aidants.

Cet accueil s'inscrit dans le cadre plus large d'une logique de parcours individualisés.

Les finalités sont :

- Accorder un répit périodique à la personne en situation de handicap
- Soutenir les familles aidantes
- Offrir une alternative à l'hébergement permanent
- Maintenir ou développer les acquis de la personne accueillie
- Lutter contre l'exclusion sociale
- Socialiser les personnes vivant dans leur famille ou vivant seules pour intégrer une structure définitivement

L'Accueil temporaire est agréé pour 11 places

- 8 places en accueil avec hébergement
- 2 places en accueil de jour
- 1 place en accueil d'urgence

Il est limité à 90 jours par personne et par an. Les séjours peuvent être sollicités par la personne, sa famille, les institutions.

Les différentes formules d'accueil sont :

- En toutes périodes (330 jours dans l'année)
- De la demi-journée à plusieurs semaines
- Avec hébergement ou durant la journée, de façon ponctuelle ou séquentielle...
- L'accueil d'urgence est limité à une place maximum 15 jours

L'architecture des lieux a été pensée dès la conception du projet comme un élément favorisant la qualité du bien être des personnes accueillies, par l'alternance d'espaces modulables individuels et collectifs, de la présence maximum de la lumière naturelle et d'un aménagement paysager et animalier en concordance. Compte tenu de sa situation géographique, cet établissement répond aux besoins des bassins de population, situés dans un rayon de 40 kilomètres et à moins de 30 minutes de Gaillac, à proximité des axes et points de communication importants

Contacts

Accueil temporaire C[É]SURE
50, petit chemin viars, 81600 Gaillac
05 63 53 74 40 / cesure@agapei.asso.fr

POINT SUR LES AIDES



Un handicap, dès la naissance ou plus tard dans la vie, peut bouleverser le quotidien.

Des organismes peuvent accompagner les familles, pour les soutenir et construire des solutions adaptées, dans le respect du projet de vie.

Focus sur la MDPH et le SAAS

Sous l'égide des départements, les MDPH centralisent l'accompagnement du handicap

En février 2026, la MDPH de la Haute-Garonne a eu 20 ans. Ce guichet unique informe, évalue les besoins et attribue aux usagers des aides financières, scolaires ou professionnelles adaptées à leur projet de vie.

Pour répondre à cette mission prioritaire, elle instruit chacun des 200 à 300 dossiers qui arrivent tous les jours.

Chaque dossier est étudié par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'ergothérapeutes, de conseillers en insertion, croisent leur regard afin d'ouvrir les droits les plus justes, qu'il s'agisse de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), de la Prestation de compensation du handicap (PCH), la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), les cartes mobilité inclusion (CMI), les aides techniques et autres droits.

Des solutions adaptées sont proposées à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (La CDAPH) :

- Aides financières
- Aides techniques, aménagement du logement ou du véhicule
- Orientation professionnelle
- Soutien médico-social

Dans chaque territoire de l'AgaPei, des Conseillers Territoriaux désignés par le Président de leurs territoires respectifs, siègent à la CDAPH de leur département pour défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Les adhérents de l'AgaPei peuvent les solliciter si nécessaire en s'adressant au Conseil de territoire.

Une mutation numérique et un accueil de proximité

Depuis 2024, le téléservice « Ma MDPH en ligne » permet de déposer et de suivre ses demandes en quelques clics.

Le site internet « Le Guide » élaboré par la MDPH de la Haute-Garonne et repris au niveau national, accompagne les familles dans la constitution de leur dossier, garantissant ainsi une instruction et une évaluation plus rapides.

Grâce aux Maisons départementales de proximité (MDP) et aux Maisons des solidarités (MDS), les usagers bénéficient d'un accueil de premier niveau au plus près de chez eux.

Le Service d'Appui et d'Accompagnement Séquentiel

Créé en 2022 suite à un appel à projet de l'ARS sous forme de GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) avec 3 établissements porteurs L'IME Autan Val Fleuri, L'IJA (Institut des Jeunes Aveugles) et le CCAS (Commissions Communales d'Action Sociale) de Montaudran. Il s'agit du service d'appui et d'accompagnement.

Objectif :

- Prévenir les ruptures de parcours
- Soutenir la prise en charge des enfants et adolescents accueillis au sein des ESMS (Etablissements et Services Médico-Sociaux) de référence.

Modalités d'interventions

- Participation aux réunions pluridisciplinaires
- Information et sensibilisation
- Lien / Rencontre famille, partenaires, réseau
- Accueil sur le SAAS selon le projet et les objectifs

Une équipe mobile :

Pour soutenir l'accompagnement d'enfants et adolescents de 8 à 20 ans ayant un Trouble du Développement Intellectuel (TDI) et/ou un Trouble du Spectre Autistique (TSA) dans le cadre de situations complexes pour éviter les ruptures d'accompagnements.

Equipe actuelle :

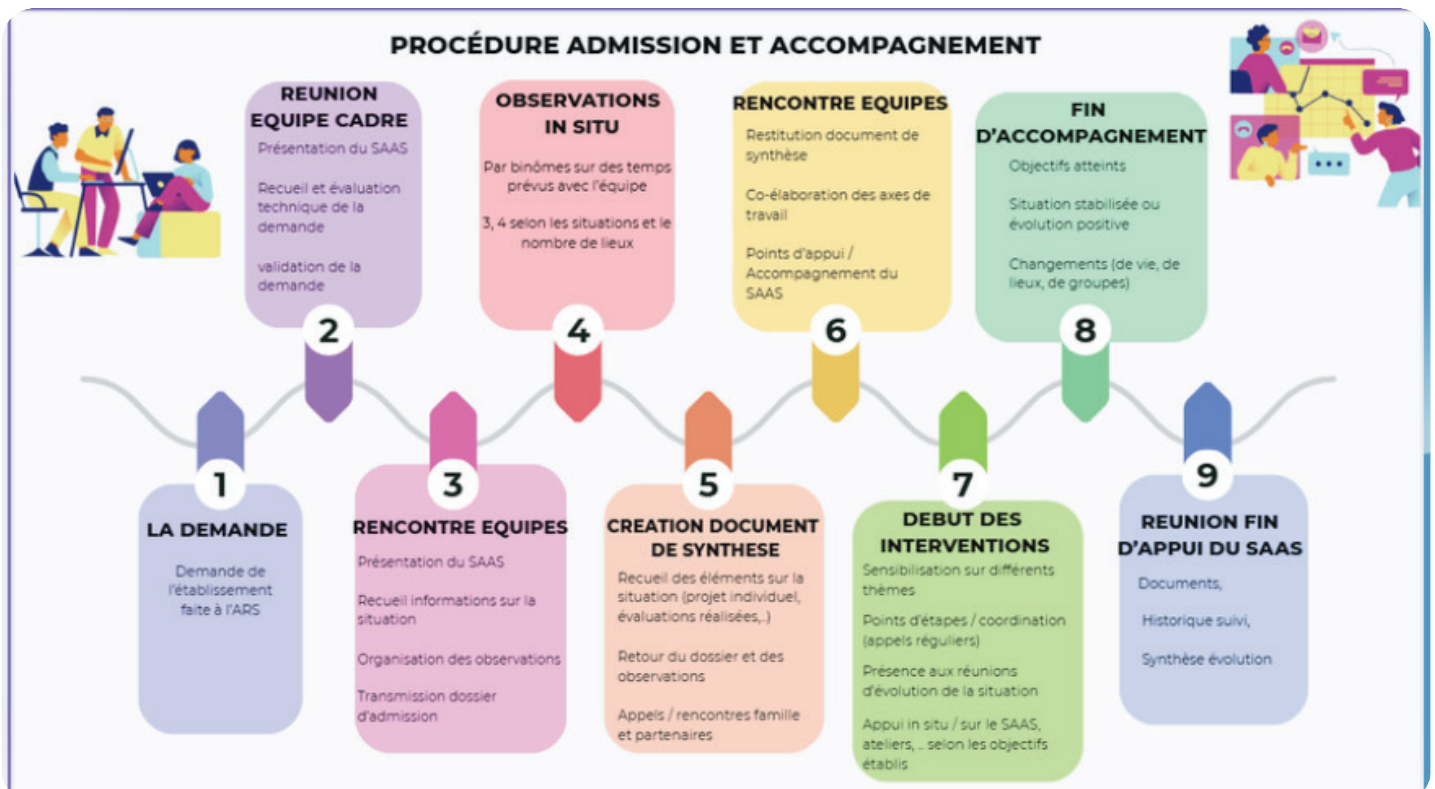
Educateur, psychologue, psychomotricienne, infirmière, veilleur de nuit, assistante sociale.

Le Saas est là pour :

- Apporter un point de vue neutre et extérieur à la situation
- Co-construire de l'accompagnement dans un rôle d'appui, sans se substituer à l'établissement de référence
- Adapter les modalités d'intervention à chaque situation
- Faciliter l'accès aux réseau partenaires

Contacts

mibanez@service-aas.fr / crodrigo@service-aas.fr
113 route de Labège 31400 Toulouse
07 61 67 18 11 ou 07 61 67 18 89





Cette participation a également été l'occasion de valoriser l'approche portée par l'AgaPei : accompagner sans prescrire, professionnaliser sans figer et transformer avec sens. Une démarche fondée sur l'intelligence collective, la coopération entre professionnels et la reconnaissance des savoirs issus du terrain.

Au-delà du temps de présentation, ces rencontres ont constitué une expérience particulièrement enrichissante pour l'équipe relais CAA. Elles ont permis de découvrir des initiatives inspirantes venues de différents territoires, de nourrir les réflexions autour des pratiques inclusives et de créer des liens avec de nombreux acteurs engagés dans le développement de la CAA.

Mais surtout, ces journées ont rappelé une réalité essentielle : communiquer est un droit fondamental. Derrière chaque adaptation, chaque support visuel ou chaque espace de participation, il y a avant tout la possibilité pour une personne d'exprimer ses choix, ses besoins, ses émotions et d'être pleinement actrice de sa vie.

L'équipe relais CAA revient de ces RICAA avec de nouvelles idées, de nouvelles perspectives et une motivation renforcée pour poursuivre le développement d'une culture de la communication accessible à tous au sein de l'AGAPEI.

RICAA – Seconde édition - Une mission à poursuivre

Les Rencontres Internationales des CAA sont organisées conjointement par l'Equipe Relais Handicaps Rares Occitanie et l'organisme de formation CAApables, dans le prolongement de leurs actions autour des Communications Alternatives et Améliorées initiées en 2019 en région Occitanie.

Devant les dynamiques mises en place au niveau gouvernemental, et au regard de la place et des connaissances grandissantes qui émergent autour de la CAA en France, il était important de poursuivre la mission de partage et soutien au déploiement de la démarche sur le territoire.

OBJECTIF

Les RICAA permettent de :

- Offrir un espace d'informations, de rencontres et d'échanges -à plusieurs voix- aux divers acteurs concernés : utilisateurs, familles/aidants, cliniciens, spécialistes, chercheurs, associations, entrepreneurs, et plus largement la société civile...
- Participer à la diffusion des connaissances actuelles sur la CAA et des pratiques basées sur la recherche, en s'appuyant sur une ouverture internationale et européenne.
- Œuvrer en faveur d'une société plus accessible sur le plan de la communication : la diffusion des pratiques, connaissances et témoignages doit favoriser un meilleur accompagnement des personnes à défis de communication, et faciliter l'inclusion, en donnant l'opportunité à tous de comprendre et de se faire comprendre.

LES VALEURS

- La diversité des outils de la CAA est au service de la communication pour tous : communiquer autrement que par la parole, ou en complément, suppose le plus souvent d'avoir recours à divers outils, adaptés à des besoins variés.
- La CAA s'adresse à un public varié, dans des environnements multiples. Elle s'adresse à des personnes de tout âge, concernées par handicap et défis différents, temporaire ou permanents, parfois multiples et complexes et présents à la naissance ou acquis. Le point commun de ce public varié est qu'il rencontre de défis de communication et a besoin d'outils de compensation pour accompagner ou remplacer la parole.

TÉMOIGNAGES DE FRÈRES ET SOEURS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP DE LA COMPLEXITÉ DES ÉQUILIBRES FAMILIAUX

Lors de la Réunion Annuelle des Adhérents de Haute-Garonne, à l'issue de l'intervention de Clara Benet-Burgaud consacrée à l'invisibilité de la fratrie au sein des familles vivant avec une personne en situation de handicap, plusieurs frères, sœurs et parents ont partagé des témoignages particulièrement émouvants.

Donner sens à sa vie

David, frère d'un jeune homme porteur de trisomie 21, a évoqué une enfance et une adolescence heureuses aux côtés de son frère. Avec le recul, il explique avoir compris progressivement la manière dont leurs parents avaient su protéger chacun de leurs enfants, différemment mais avec une même attention. Ce n'est qu'à l'âge adulte qu'il a pleinement pris conscience de sa place et de son rôle de frère. Aujourd'hui, après avoir vendu son entreprise, il a créé une association organisant des séjours adaptés pour les personnes en situation de handicap. Il confie avec beaucoup de simplicité que son frère a profondément donné du sens à sa vie.

Choisir sa place auprès des siens

Caroline, sœur d'une personne en situation de handicap, témoigne, elle aussi, de son parcours. Aînée de la fratrie, elle explique s'être sentie investie très tôt dans son rôle de grande sœur. Leurs parents ont veillé à élever leurs deux filles ensemble, en favorisant l'épanouissement de l'aînée tout en accompagnant et protégeant la plus jeune. À l'âge adulte, désireuse de vivre ses propres expériences, Caroline part deux années au Brésil avant qu'une opportunité lui soit proposée à Buenos Aires. C'est alors qu'elle réalise qu'elle ne peut envisager de construire sa vie loin de sa sœur et de ses parents. Elle choisit de rentrer à Toulouse et reprend, sereinement et avec joie, sa place auprès des siens.

Une famille différente

Francis, frère aîné d'une sœur trisomique, qui a vécu jusqu'à 35 ans avec leurs parents. Ceux-ci ont très vite été impliqués dans le réseau associatif des ADAPEI de leurs lieux de vie successifs, en Vendée, à Lyon et en Alsace, dès les années 60. Puis, vers 1990, ils ont pris leur retraite en Auvergne et ont fondé, avec d'autres parents, une association, qui avait pour but de mettre en place un foyer-résidence de petite taille, en mode « familial », pour 12 résidents, en prévision du vieillissement des parents. La résidence a ouvert en 1996, et sa sœur y est tout de suite entrée. Pour Francis, sa sœur était différente, la famille était différente, il était différent. Ses parents lui ont toujours dit qu'il avait « de la chance » par rapport à sa sœur et qu'il ne devait pas se plaindre. Son expérience a donc été un long cheminement, de la douleur de l'enfance, du poids dans sa vie, jusqu'à l'acceptation tardive, toujours avec beaucoup d'amour mais souvent avec l'impression d'être plus un père qu'un frère.

Les témoignages des parents ont également mis en lumière toute la complexité des équilibres familiaux.

Une maman confie la difficulté de voir sa fille adolescente rejeter sa petite sœur en situation de handicap. Une autre évoque avec émotion les reproches formulés par sa fille, qui lui en veut de ne pas avoir eu un autre enfant afin de partager, plus tard, la charge mentale liée à l'accompagnement de son petit frère handicapé.

Ces paroles, sincères et profondément humaines, rappellent combien la place des frères et sœurs mérite d'être reconnue, entendue et accompagnée.

Portrait de Clara Benet-Burgaud Les dynamiques familiales

Clara Benet-Burgaud s'est penchée sur le rôle des jeunes aidants familiaux, partant du constat que les sœurs et frères concernés sont souvent invisibilisés. La chercheuse a souhaité mettre en lumière leur place centrale dans les dynamiques familiales.

Son mémoire intitulé « *L'aide invisible : positionnements et trajectoires de frères et sœurs ayant un.e germain.e TSA* » s'appuie sur de nombreux entretiens biographiques interrogeant leur trajectoire de vie et l'ensemble des normes véhiculées dès l'enfance, susceptibles d'expliquer les choix ou les contraintes qui conduisent à assurer le rôle d'aidant.

Diplômée de Sciences Po et achevant son parcours académique, la lauréate entend désormais vulgariser ces enjeux liés aux aidants familiaux adultes.

« *Je souhaite mettre en avant les résultats de ces recherches à travers des articles scientifiques ou des livrets à disposition des associations ou dans des lieux publics pour les rendre accessibles aux frères et sœurs* », explique-t-elle.

En écho à ces travaux, son mémoire résonne également avec la grande enquête nationale menée par l'Unapei sur la « Voix des frères et sœurs », lancée en 2025.



Clara Benet-Burgaud



Prix Pierre LAGIER : un Prix pour encourager la recherche sur le handicap.

Le 21 janvier, l'Unapei organisait la remise du Prix de recherche Pierre-Lagier, du nom de son ancien vice-président décédé en 2019, initiateur de nombreuses actions en matière de recherche et de santé. Il récompense des travaux universitaires de qualité en prise directe avec les acteurs du réseau.

Sur les 24 candidatures reçues, trois mémoires ont bénéficié d'une dotation financière allouée par le fond de dotation ABILITIS, partenaire de l'Unapei, d'un montant global de 10 000 euros.

N'ayant pu départager les deux meilleurs travaux de recherche, le jury a décerné deux premier prix ex aequo, dotés chacun de 4000 euros.

L'un à Lise Pau sur l'autodétermination, l'autre à Clara Benet-Burgaud sur les dynamiques familiales.

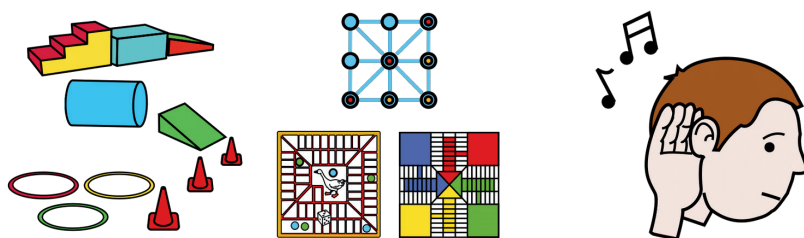
L'AgaPei s'est saisie de ce coup de ce projecteur pour convier Clara Benet-Burgaud à partager les résultats de ses travaux de recherche lors des réunions annuelles des adhérents organisées à Toulouse et Albi le 20 mai 2026 sur le thème de La Fratrie.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION A L'AUTISME

Chaque 2 avril est dédié à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, les Français sont ainsi invités à afficher un signe de couleur bleu en soutien aux personnes atteintes d'autisme et à leur entourage. L'occasion aussi de faire le point sur les principales avancées de la stratégie nationale sur les troubles du neurodéveloppement.

Dans cette dynamique, l'AgaPei (association du secteur médico-social) et Les Halles de la Transition (lieu événementiel) se sont associés pour organiser le samedi 4 avril une journée pour mieux comprendre l'autisme, se rencontrer et échanger, dans une ambiance conviviale, ouverte à tout public.

AU PROGRAMME : toutes les nuances du spectre sans filtre...



Salon AUTONOMIC - MEETT

AUTONOMIC SUD au MEETT est le rendez-vous de référence pour tous les acteurs qui développent des solutions facilitant la vie des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quels que soient leurs besoins.

L'AgaPei était présente le 27 mars avec un magnifique espace mis à disposition par la Mairie de Toulouse, que nous remercions. L'occasion de rencontrer des familles confrontées au handicap de leur enfant ou des professionnels à la recherche d'un métier d'accompagnement de personnes en situation de handicap, qui donne du sens à leur vie.

Salon CSE (Comité Social d'Entreprise) leader de la région, au MEET ce 26 et 27 mars.

L'AgaPei était présente parmi les 150 exposants pour faire découvrir une sélection de goodies, des créations issues de nos ESAT dont des goodies éco-responsables textiles et bois issus de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), ainsi qu'une sélection de vins du Domaine René Rieux (Tarn).



AVOIR SON “CHEZ-SOI” UNE ALTERNATIVE NOVATRICE



Balcon plein sud et des voisins sympas



Antony : Quel plaisir de rentrer chez soi après une bonne séance de sport !



Emma : J'adore accueillir, préparer et partager les repas !



Jérémie et Antony : entre voisins on s'invite sur la terrasse, c'est mieux qu'avant !



Deux invitées autour de notre grande table : Coline et Marie-Laure qui veillent sur nous !



Antony : prêt pour une session de jeux vidéo



Thomas : J'ai enfin mon appart' comme mes frères !



Emma et Thomas : amoureux oui, mais on a chacun notre appartement et on se retrouve quand on veut.



Nathalie : je me sens bien ici !

L'HABITAT INCLUSIF ET SEMI INCLUSIF EXPÉRIMENTÉ AU FOYER DE VIE LA DEMEURE

Rencontre avec Céline Bernard-Maurens (Directrice de l'Unité de Saint-Orens)
et Marie-Laure Dubos (Responsable de l'Unité de Saint-Orens)

PORTEUSES DU PROJET

Certaines personnes accompagnées du Foyer de Vie La Demeure sont passées d'une villa partagée, à des studios individuels pour 5 d'entre eux, une colocation pour 3 et un logement complètement indépendant en rez-de-chaussée a également été intégré à ce dispositif après son ouverture.

3 principes ont été déterminants pour concrétiser ce projet :

- Une présence éducative assurée de jour comme de nuit.
- Une localisation au cœur de la commune de St Orens offrant un environnement dense en activités, services, commerces de proximité.
- De nouveaux logements (gérés par Cité Jardins) situés à proximité du Foyer de Vie La Demeure, ce qui était rassurant pour les futurs habitants.

Ces circonstances ont permis une installation rapide soit 1 an après l'élaboration du projet (2021/2022).

Les difficultés rencontrées

L'appréhension venait essentiellement de l'équipe de professionnels initiale. Une majorité était assez réticente à l'idée de mettre en œuvre ce projet pour des raisons de sécurité notamment. Du coup, il a fallu étudier la composition d'une nouvelle équipe plus sensible à la démarche et motrice dans le développement de ce nouveau type d'habitat.

Les critères d'inclusion retenus pour bénéficier de ce nouveau dispositif ont été :

- Que ce projet soit à l'initiative de la personne accompagnée exprimé dans son PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) et en harmonie avec ses proches.
- Avoir une capacité d'alerte en cas de besoin
- Avoir un bon niveau d'autonomie.

Les alternatives

En fonction du degré d'autonomie, il est tout à fait possible de concilier des logements personnels en s'appuyant sur le plateau technique du foyer et les ressources du territoire Saint-Orennais.

A terme, il faudrait même **tendre vers de l'hébergement sur mesure**. L'objectif en parallèle serait de réduire le gros collectif et ses inconvénients (bruit, cohabitation non choisie...) où évoluent des personnes ayant des besoins très divers selon leur handicap et leur parcours.

Le projet d'établissement du Foyer de vie La Demeure a mis l'accent sur l'inclusion. Les personnes accompagnées ne sont pas uniquement consommatrices d'activités organisées pour eux, entre eux, au sein du foyer. Le tissu social leur permet de **devenir pair-aidants** pour leurs camarades, bénévoles dans des associations ou **développer des relations sociales dans les commerces de proximité**.

Désapprendre le collectif

Dans le cas présent, les familles se sont beaucoup impliquées dans le déménagement. **Chaque habitant est responsable de son propre logement** (état des lieux, remise des clés ...). Il est considéré comme un locataire.

Au début les résidents ne restaient pas seuls dans leurs appartements, habitués depuis leur enfance à vivre en collectivité. Maintenant, chacun a adopté son rythme de vie quotidienne avec ses activités, ses habitudes. Ils accueillent régulièrement leurs proches et amis autour d'un apéro ou repas...

Après un **travail préparatoire de communication** et de relation avec les autres locataires du bâtiment, le voisinage fonctionne bien, chacun se respecte.

Le personnel d'encadrement discret mais présent veille et évalue continuellement "la prise de risques" (traitement médical, préparation des repas...).

Les équipes sont déployées auprès des occupants sur la base de leur implication dans ce projet innovant, formant une petite communauté bienveillante dans la cité.

Les perspectives

A ce jour, le dispositif pourrait s'étendre au Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Orens car quelques personnes seraient en capacité de vivre en appartement, sous réserve bien sûr d'un accompagnement adapté.

Le déploiement de la démarche est soumis au respect de l'équilibre financier et au nombre de logements adaptés prévus par les bailleurs sociaux, qu'il faut encore sensibiliser.

Quoiqu'il en soit, **le constat est positif** pour l'ensemble de la communauté. Les personnes accompagnées progressent en autonomie et en bien-être.

Les professionnels ont des **missions attractives** et évoluent dans un environnement à taille humaine qui les invite à développer des **pratiques professionnelles novatrices**.

Sans oublier les familles qui sont libres de venir rendre visite à leur enfant sans avoir à respecter un règlement de fonctionnement collectif.

Les futurs habitants ont été immédiatement motivés par le projet dont ils ont suivi l'avancement : des plans, jusqu'au déménagement, en passant par les différentes étapes du chantier.

Par voie de conséquence, le rapport à l'autre change et **le métier d'éducateur évolue** vers une mission de coordonnateur de projets, ce qui est enrichissant et valorisant.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Accueil de Jour (St Orens)

Notre interlocuteur : Frédéric Quiles

Son parcours professionnel :

Moniteur-Educateur en accueil de jour, 30 ans d'expérience à l'AgaPei (ESAT Vignalis et Foyer de vie La Demeure).

Sa singularité : Il est membre de l'équipe encadrante initiale et de la nouvelle équipe constituée pour répondre à ce dispositif d'hébergement de personnes en situation de handicap.

Son cœur de métier : mettre en œuvre des projets d'immersion en accompagnant les habitants dans la découverte de nouveaux environnements dits du milieu ordinaire, via des visites d'entreprises partenaires. Cette pratique-terrain il l'applique aussi au secteur culturel puisqu'il participe techniquement à la mise en lumière, au son et décors de spectacles de danse inclusive, créés par leur professeur de sport. Frédéric est donc bien placé pour connaître les capacités d'adaptation des personnes accompagnées et les encourage dans ce sens, toujours prêt à relever des challenges.

Le contexte : Un alignement opportun des événements

D'un côté la nécessité de reloger des résidents et de l'autre la construction, à proximité du foyer de vie La Demeure, de nouveaux logements en appartements (gérés par le promoteur immobilier Cité Jardins).

Les résidents étaient favorables à ce changement, mais les professionnels encadrants étaient sur la réserve surtout pour des raisons sécuritaires et le manque de réflexion pour prendre une décision rapidement.

La nouvelle équipe : 4 personnes sur l'hébergement / 1 personne sur l'Accueil de Jour .

Elle a été constituée **sur la base du volontariat**, mais Frédéric a été le seul avec la coordinatrice Isabelle à vouloir s'engager dans ce projet innovant, répondant tout à fait au besoin de diversification inscrit au programme du plan de transformation de l'offre.

6 mois ont été nécessaires pour monter le projet, coconstruit d'ailleurs avec les familles concernées, mais 1 an pour voir le déménagement se concrétiser et enfin organiser la crémallière.

L'installation : une nouvelle vie

Les résidents sont très fiers de vivre dans leur propre appartement. Ils **ont tous gagné en autonomie même les plus « fragiles »** et assument les tâches du quotidien comme n'importe quel locataire. Les proches peuvent venir leur rendre visite en fonction de leur planning d'activités.

Les 16 résidents concernés par ce dispositif (9 en appartement et 7 en colocation dans une villa avec jardin) se retrouvent fréquemment pour partager des moments conviviaux.

Le week-end, un éducateur est présent pour 6 à 12 personnes. De ce fait, leur autonomie est totale pour leurs repas, ce qui signifie faire les courses et la cuisine.

L'organisation : rigueur, sens des responsabilités et adaptabilité

Pour que cette petite communauté fonctionne de façon sécurisée, Isabelle est aux manettes et dispose d'une vision globale pour assurer la coordination et le bon déroulement des journées. Il faut effectivement tenir compte des différents rythmes de vie et des activités notamment sportives (5 résidents sont inscrits au Club de natation de St Orens par exemple).

Dans le respect de leurs droits fondamentaux et de leur pouvoir d'agir, chacun est autonome notamment dans ses déplacements (bus, vélo ou à pied).

Les perspectives

Continuer à accompagner et améliorer des parcours de vie et que chaque personne trouve sa place, se sente intégrée quelle que soit sa différence.

PROJET VILLAS ET ACCUEIL DE JOUR AU CŒUR DU VILLAGE ÉTABLISSEMENT LE LAURAGAIS (MONS)

**Rencontre avec Océane Aeschelmann
(Directrice de l'Unité Mons/Balma)**

Projet de reconstruction - Historique

Passer de la logique institutionnelle à la logique domiciliaire.

Pour rappel, l'EAM Le Lauragais de Mons accompagne 60 personnes : 40 personnes en hébergement permanent et 20 personnes en accueil de jour. Les hébergements sont répartis en 3 pavillons accueillant au plus 14 résidents. Près d'un tiers des résidents sont accueillis en chambre double. Un bâtiment « les ateliers » est, en partie, dédié aux personnes accompagnées en accueil de jour.

L'établissement est à l'écart du cœur de village et des quartiers résidentiels, ce qui est un frein à l'inclusion et la transformation de l'offre.

Les objectifs étant les suivants :

- Offrir des conditions de logements dignes aux personnes accompagnées;
- Favoriser l'attractivité de nos établissements en améliorant les conditions de travail;
- Ancrer notre projet dans la transformation de l'offre au travers d'une logique domiciliaire et inclusive.

Les alternatives

La commune a l'avantage de disposer de services et de commerçants et d'un tissu associatif riche : associations sportives et culturelles, jardins partagés, associations de seniors, une école avec laquelle nous travaillons déjà des projets culturels, une résidence seniors... tout en étant à taille humaine.

Notre présence au cœur de village permettra de développer encore plus de nouveaux projets : tiers-lieu, café associatif, jardins partagés avec des associations de la commune.

Un projet de reconstruction travaillé en 2022/2023, de façon participative (familles, personnes accompagnées, professionnels) a donné lieu à un travail de programmation (avec des parties mutualisées entre l'IME et l'EAM pour réduire les coûts).

Sur la base de ce travail de programmation un Plan pluri annuel d'investissement de l'EAM Le Lauragais 2025-2029 a été établi.

Ce projet concerne donc une transformation de l'offre pour 57 % des personnes (34 personnes sur les 60 personnes accompagnées actuellement).

Une seconde étape sera à travailler pour les 26 autres habitants. Le projet de reconstruction sur l'établissement pourrait commencer en 2029. Il n'y aura pas de destruction des locaux sur l'établissement avant d'être sûr que les projets au cœur du village fonctionnent.

Les perspectives

Le projet porté par l'EAM Le Lauragais et par l'AgaPei est un projet d'habitat inclusif en petites unités de vie. Concernant l'accueil de jour, il s'agit de **passer d'un accompagnement en établissement à un accueil de jour dans la cité.**

Etape 1 : l'inclusion en cœur de village

Achat de deux terrains « La Marsale » et « Des Tournesols » pour y construire 2 villas soit 14 résidents, et Accueil de Jour soit la rénovation d'une villa, location de locaux de la mairie et commercial (20 personnes accompagnées).

Etape 2 : Reconstruction sur le site actuel à la suite d'un bilan du fonctionnement en villas et cœur de village.

Pour mener à bien ce projet et faciliter notre intégration au cœur du village, nous avons, au-delà de nos partenariats habituels, rencontré les acteurs locaux qui favoriseront notre inclusion.

Les professionnels et les personnes accompagnées amorcent déjà ce projet d'inclusion en nouant des partenariats avec les commerçants et services du cœur de village.

Il est à noter que nous rencontrons à ce jour un très bon accueil de la part des commerçants, services, mairie, école, ...

Les 3 lieux qui accueilleront à terme les personnes en accueil de jour mais aussi les 2 terrains sur lesquels seront construits les villas ont été visités par les membres du CVS.

Pour les personnes accompagnées nous prévoyons des visites adaptées avec leurs accompagnants et dans une temporalité plus accessible pour eux.

QUESTIONS / REPONSES

Formation des professionnels ?

Pour le moment un certain nombre de professionnels ont déjà été formés à la logique domiciliaire et d'autres formations seront mises en oeuvre.

Quelle participation pour les parents ?

Familles/Tuteurs seront sollicités pour l'aménagement des chambres par exemple car nous souhaitons un travail de personnalisation des lieux, que les personnes accompagnées choisissent leur mobilier, leurs draps, leur décoration, rideaux, un mur avec un papier peint qui leur correspond... etc.

Choix architectes spécialisés « handicap » ?

Des architectes ont été contactés ayant les deux casquettes : spécialiste de la maison individuelle mais qui sont aussi spécialistes des ERP (établissement recevant du public).

REPENSER L'ACCUEIL DE JOUR & RECONSTRUCTION ÉTABLISSEMENT

Passer d'un accueil de jour en établissement à un accueil de jour inclus dans la cité

-> Un accueil de jour inclusif pour 10 puis 20 personnes, dans un cœur de village



TRANSFORMATION OFFRE EAM LAURAGAIS / REPENSER L'ACCUEIL DE JOUR EN INCLUSION

05



Projet « D'Habitat inclusif en petite unité de vie pour un parcours choisi » pour 14 résidents déjà accueillis sur l'EAM

- > nécessite un changement de paradigme de l'accompagnement en EAM (faire « avec » et non plus « à la place de »).
- > les villas seront des supports et outils au développement des compétences et à l'autodétermination (entretenir son propre linge plutôt que de faire appel à une blanchisserie, transformer et cuisiner son alimentation plutôt que de faire appel à un prestataire de service, trier ses déchets, faire ses produits d'entretien, faire son ménage, faire du sport/ses loisirs dans une association de proximité avec laquelle nous aurons préalablement conventionné, formé au différents handicap ...

**2 villas**

Trouver 2 maisons à l'achat/terrain à Mons (centre village)
10 à 30 min à pied du centre ville
Maisons à construire ou à refaire totalement car :
8 chambres dont 7 accessibles (avec un point d'eau chacun mais peut être une SDB pour 2 par ex), 20 m²

**Rester un ERP et un EAM**

L'accompagnement de personnes ayant besoin de prestations d'établissement d'accueil médicalisé au sein de villas en quartier pavillonnaire, Normes SSI et accessibilité

**Lieu de vie en collectif restreint (7 pers)**

Un projet innovant en termes de méthode d'accompagnement car guidée par la logique domiciliaire et l'autodétermination, incluant la prise de risques maîtrisés et encadrés pour garantir la liberté, revaloriser et responsabiliser, changer la perception de la société sur le handicap ; innovant en termes d'organisation du travail (attractivité, qualité de vie au travail, sentiment d'appartenance)



TRANSFORMATION OFFRE EAM LAURAGAIS / RECONSTRUCTION ÉTABLISSEMENT

04

Caroline BONAVENTURE - Référente FALC

J'ai été secrétaire associative à partir de 2016, puis également référente communication de 2017 à 2022 au sein de l'UG Chantecler ; dès 2018, je me suis intéressée au FALC, et je me suis dit que ce serait bien que nous ayons un bel atelier, éloigné des autres ateliers pour pouvoir travailler dans la sérénité.

Notre atelier existe depuis 5 ans, et nous avons formé 16 travailleurs et 6 salariées :

4 monitrices, 1 psychologue, et moi-même, référente FALC.

Notre atelier est confortable, quasi cosy, et nous avons amélioré les conditions des travailleurs en commandant des chaises confortables, des bureaux adaptables, des ordinateurs multi-médias, et des écrans.

Nous avons deux groupes de travailleurs, ce qui permet de traiter deux documents en même temps. 2 travailleurs sont à temps complet, les autres travaillent en demi-journée sur 2 ateliers, voire 3 pour Orane, qui travaille aussi à l'accueil.



Vidéo de l'interview



L'atelier est ouvert tous les jours de la semaine, du lundi au jeudi pour la transcription, et le vendredi, pour la relecture. Nous avons 5 relecteurs, et ce ne sont pas eux qui transcrivent les textes.

Je suis devenue référente FALC en 2023, au moment où nous avons réfléchi à comment créer l'atelier. Mes connaissances en communication et en graphisme ont été utiles pour créer des formations pour les relecteurs.

Nous avons créé la plaquette et le process avec Vanessa Huant et le service communication de l'AgaPei, afin de renseigner les clients sur notre manière de fonctionner.

Les rôles de la référente FALC sont variés, et particulièrement intéressants

La mission consiste à :

- Gérer le mail dédié et les relations clients (fiche client)
- Etablir les devis (selon complexité du texte, nombre de lignes, et évaluer le délai)
- Suivre les commandes avec les clients
- Organiser les sessions de formation avec l'UNAPEI
- Suivre l'évolution du marché du FALC
- Solliciter les collectivités et autres groupes, et présenter le FALC
- Participer aux visio-conférences
- Répondre aux appels d'offre et aux enquêtes autour du FALC
- Entretenir des liens avec les autres ESAT qui pratiquent le FALC
- Répartir le travail entre notre atelier FALC et celui de Flourens
- Assurer la formation en accessibilité
- Remplacer la monitrice en poste, en cas de besoin
- Renouveler l'abonnements à CANVA PRO pour la continuité des travaux en cours
- Suivre l'évolution de CAP FALC, et organiser une formation in situ si besoin
- Faire vivre la bibliothèque FALC installée dans l'ESAT
- Vendre les livrets fabriqués par notre atelier, par abonnement, à l'intérieur de l'AgaPei et à l'extérieur
- Renouveler la marque QUALITÉ FALC (En France, seuls 29 ateliers FALC sont labellisés)
- Aller présenter le FALC lors de sessions dans les autres ESAT de l'AgaPei sur les 3 départements
- Présenter le FALC lors des réunions des commissions Tourisme et handicap
- Faire créer les comptes pour les travailleurs auprès du SI, afin que les travailleurs puissent se connecter et travailler avec leur propre compte
- Tenir à jour les documents pour les clients

L'ATELIER " FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE " UNE DÉMARCHE INCLUSIVE

Le FALC est né en 2009. Il a été développé dans le cadre du projet européen Pathways piloté par l'association Inclusion Europe. Des personnes en situation de handicap issues d'associations de 8 pays y ont contribué. L'Unapei et Nous Aussi (l'association française des personnes handicapées intellectuelles) représentaient la France.

Le FALC permet de rendre l'information plus simple et plus claire et est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française. Cette méthode peut être utilisée par tout le monde, à condition que la transcription soit contrôlée par des personnes en situation de handicap intellectuel.

Le FALC rassemble une cinquantaine de règles à suivre pour simplifier l'accès à l'information. Cette démarche est conçue et développée pour et avec des personnes en situation de handicap intellectuel.

Ce sont des règles de bon sens qui portent aussi bien sur le fond que sur la forme : utiliser un vocabulaire simple, sans jargon, une syntaxe simple, des phrases courtes, des polices de caractère lisibles, une mise en page aérée et des illustrations.

Testé et éprouvé le FALC est utilisable pour de nombreux médias : écrits, électroniques, audio ou audiovisuels.

Le pictogramme FALC a été créé par Inclusion Europe qui en détient les droits. Ce symbole indique que le document est facile à lire et à comprendre et peut être utilisé dans la mesure où ses rédacteurs ont suivi les règles imposées par la méthode. Ce sont les rédacteurs eux-mêmes qui apposent le pictogramme FALC sur leur document.

LA MÉTHODE FALC MISE EN APPLICATION A L'ATELIER CHANTECLER-SOUAL / TÉMOIGNAGE



Caroline Bonaventure, quelle est votre mission ?

Ma mission en tant que référente FALC AgaPei consiste à suivre l'évolution du FALC en France, à répondre aux appels d'offres et de m'occuper des demandes des clients jusqu'à satisfaction complète.

A qui s'adresse le FALC ?

Les personnes concernées par le facile à lire et à comprendre sont les personnes dyslexiques, les personnes étrangères, les personnes en situation de handicap psychique, les personnes âgées, les personnes qui ont des difficultés à lire.

Quelles sont les règles pour que le document soit authentifié FALC ?

Les règles de transcription sont des règles très simples. Il suffit que le texte soit facile à lire et à comprendre. C'est à dire qu'il faut un langage très simple, des phrases très courtes, écrites dans une police longue, grande et avec des marges très larges.

Quelles sont les règles pour que le document soit authentifié FALC ?

Les règles de transcription sont des règles très simples. Il suffit que le texte soit facile à lire et à comprendre. C'est à dire qu'il faut un langage très simple, des phrases très courtes, écrites dans une police longue, grande et avec des marges très larges.

Comment identifier la fiabilité du document ?

Il existe un label FALC qui est délivré par L'UNAPEI lors d'une Commission qui se tient tous les 3 ans. Le label est propre à chaque établissement concerné. Ce n'est pas un label associatif ce qui signifie que tous les ans on doit refaire un dossier.

Comment se déroule un atelier de transcription FALC ?

Une monitrice formée au FALC supervise des personnes en situation de handicap qui sont elles aussi formées au FALC. La formation est obligatoire et est assurée par l'UNAPEI qui programme des sessions de 2 jours.

A réception du document à transcrire, la monitrice commence à étudier la complexité du texte, en fonction de laquelle sera établi un devis. Ensuite, le texte est projeté sur un grand écran commun, ou bien chacun l'étudie directement sur son ordinateur individuel. Avec la monitrice d'atelier Alexandra Navarro, on évalue le temps requis pour répondre à la commande.

Quel est le profil des transcribers ?

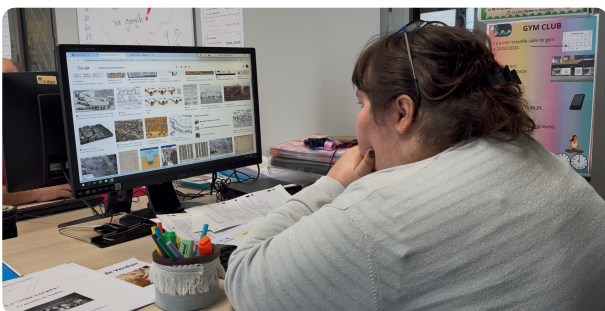
Les transcribers savent tout faire, mais chacun a quand même sa spécialité comme par exemple la recherche de pictogrammes, faire des recherches sur internet, faire de la mise en page. En cas d'absence de l'un d'eux, le relai est assuré par les collègues.

Comment s'articulent les ateliers ?

L'atelier a lieu tous les jours, organisé en petits groupes.

- 2 groupes de transcribers de 5 personnes, 1 groupe le matin et 1 groupe l'après-midi.
- 3 groupes de 2 relecteurs en rotation avec 1 groupe pour 1 matinée par semaine.

La plupart viennent à mi-temps et un seul à temps complet.



Qui sont vos clients ?

Les clients sont les Communautés 360, les hôpitaux, les théâtres, les Offices de tourisme, les musées, les circuits touristiques, les services d'aide à la personne, Handiwork, Sodexo, la mairie de Soual avec laquelle nous avons une convention.

Potentiellement tout le monde peut avoir accès ou avoir besoin de documents en FALC pour faciliter la compréhension.



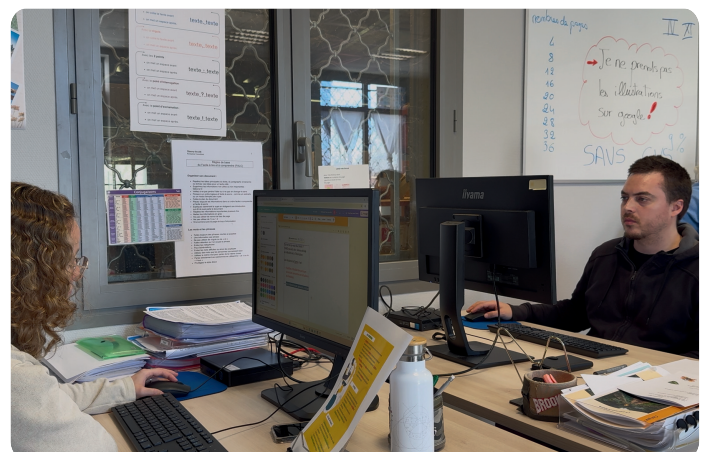
Quels sont les critères de sélection pour que les personnes en situation de handicap puissent intégrer cet atelier de transcription ?

Le recrutement se fait sur la base du volontariat et ceux qui ont manifesté leur motivation sont accueillis durant une semaine à l'atelier pour observer et faire un banc d'essai. C'est l'occasion de constater s'ils s'intègrent bien, s'ils ont des facilités, les aptitudes requises notamment en fonction de leur niveau de lecture.

Après une formation de deux jours, ils intègrent l'atelier. A ce jour 16 transcribers ont été formés.

L'objectif du FALC est de rendre la société plus inclusive en permettant l'accès aux personnes directement aux informations, notamment pour tout ce qui est documents administratifs et documents médicaux, mais pas seulement.

Contact : falc@agapei.asso.fr / 05 63 82 22 07



LES AILES DU SOURIRE OFFRENT DU RÊVE, CELUI DE DÉPASSER LES NUAGES...



12 jeunes de l'IME Alain de Chanterac de l'UG Florentin ont pu réaliser un baptême de l'air à l'aérodrome de Toulouse-Lasbordes.

Depuis 1995, avec l'appui de différents aéroclubs de France, Aviation Sans Frontières offre des journées de découverte aéronautique à des personnes en situation de handicap ou hospitalisées.

Après un accueil du groupe avec rappel des règles de sécurité, les jeunes montent à bord deux par deux avec un accompagnateur, pour un vol découverte d'une demi-heure.

Après quelques minutes d'appréhension (les vibrations, le bruit), l'apaisement et des étoiles dans les yeux, en découvrant la terre vue du ciel et toutes les sensations nouvelles.

Ils se rappelleront tous de cette belle journée en regardant leur certificat de baptême de l'air.

Merci de leur avoir fait vivre un instant, la tête dans les nuages.



**AVIATION
SANS FRONTIÈRES**
FRANCE

LA MOBILITÉ POUR TOUS

CLÉ DE VOUTE DE L'AUTONOMIE ET DROIT FONDAMENTAL

Avec la loi de 2005, il est désormais établi qu'un environnement inadapté constitue un facteur de restriction des actes au quotidien, donc un générateur de handicap.

Dès lors, la société a l'obligation de devenir un véritable facilitateur de vie pour TOUS et corriger l'inégalité de traitement de certains citoyens.

La liberté de se déplacer est un enjeu central pour l'autonomie.

C'est ce qui a motivé notre effort de compréhension des obstacles et des leviers susceptibles d'être mis à disposition des personnes en difficulté de circulation afin de faciliter ses déplacements et au-delà, de favoriser sa participation sociale et citoyenne à la vie ordinaire au même titre que tout un chacun. Des codes se devaient d'être mis en place. C'est la raison pour laquelle, dès 2009, l'Adapei 31 s'est penchée dans une réflexion approfondie sur les besoins inhérents à la mobilité de la personne vulnérable et a contribué, dès l'origine, aux commissions transports TISSEO acteur de l'ensemble des mobilités (le métro, le tram, le bus, le vélo, le Linéo, Téléo, covoiturage, autopartage, parcs relais voitures et vélo).

Ainsi, en 2009, deux administrateurs du Territoire associatif de la Haute-Garonne circulant dans le métro ont constaté l'insuffisance des repères permettant une circulation fluide, constat d'autant plus marquant pour les personnes vulnérables. Ils décident alors de reconsidérer l'ensemble des rames des lignes A et B.

De ce travail est née l'idée structurante suivante

La création de repères visuels conçus pour tous les publics non-lecteurs, constitue la voie la plus évidente à entreprendre. Dans l'année, ils élaborent un projet basé sur des visuels en lien étroit avec l'environnement artistique des œuvres inhérentes de chaque station et le présentent à Tisséo. Bien qu'ambitieux, ce projet rattaché à la dimension artistique, n'apparut pas facilitant pour le public ordinaire mais il fut le déclencheur de l'acculturation de Tisséo aux réalités du handicap notamment aux exigences de l'accessibilité.

Les pictogrammes ont pris toute leur place

A partir de là, Tisséo ayant identifié le besoin émergeant au regard des personnes vulnérables, a engagé une démarche collective et initié une collaboration avec différentes associations représentatives des handicaps afin d'élargir l'étude à toutes formes de handicap.

S'appuyant sur des démarches déjà observées, telles celle du métro de Mexico ou du Japon, l'idée de pictogrammes visuels, permettant d'appréhender directement un lieu en relation avec l'environnement, s'est progressivement imposée au sein de la concertation avec les associations toulousaines.

Ainsi l'image substituée aux mots vint-elle faire émerger l'ouverture à la mobilité aux personnes non lectrices confondues (déficit visuel, auditif, handicap invisible...) et notamment celles en situation de handicap cognitif et intellectuel. Les pictogrammes ont ainsi pris toute leur place.

Une nécessité absolue

Après ces 5 dernières années de demandes répétées, de concertations, d'argumentations et d'interventions de l'AgaPei, (toujours soutenue par le Domaine handicap de Toulouse), J.M.Lattes Président de TISSEO Collectivités et Voyageurs a impulsé fin 2025 une volonté manifeste de mettre l'accent sur la nécessité absolue d'un travail sur la « mobilité » des personnes en situation de handicap cognitif et intellectuel qui couvrirait toute l'année 2026.

**Michèle CHAVE - Facilitatrice transports pour Tous.
Administratrice AqaPei en charge des mobilités**

Mutuelle Intégrance

Rencontre avec la Mutuelle Intégrance et la Carac. L'AgaPei a eu le plaisir de rencontrer Patrick C. Emmanuelle Péré, Sabrina Dutour et Charles Dupont-Vernon à l'ESAT de Clermont Capelas. Nous avons pu présenter l'AgaPei et l'offre partenariale d'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'échange s'est achevé par une visite de la cuisine centrale et des ateliers de l'ESAT.

Merci à Intégrance et à la Carac pour leur visite.



Latécoère

L'AgaPei avec les équipes de l'ESAT Tricat du Domaine René Rieux a organisé sa **première action partenariale au siège de Latécoère à Toulouse.**

L'ensemble des activités des ESAT a pu être présenté aux salariés et CSE du Groupe.

Merci à Mme Nathalie Blanchon pour son accueil et rendez-vous le 23 juin sur le site de Gimont avec l'ESAT "Les Ateliers de Gascogne" de l'AgaPei.



Vesti'mobile

Une friperie mobile solidaire portée par l'ESAT Chantecler Revel.

Ce projet allie écologie, inclusion et impact social positif.

- Réduire les déchets textiles,
- Soutenir l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- Favoriser la seconde main et une mode plus responsable,
- Contribuer au développement d'une friperie mobile solidaire et inclusive.



Faire Festival

Le Faire Festival est la grande rencontre des espaces du Faire et des Makers en France !

Les 28 et 29 mai, l'ESAT Chantecler de l'AgaPei s'est rendu à La Cité, lieu de l'innovation toulousaine, proposant un immense espace de rencontre avec une programmation géante (ateliers, conférences, rencontres, soirées...).

Le mot d'ordre ?

Apprendre, créer, réparer et surtout, partager. L'équipe de l'atelier couture a pu participer au parcours textile dont le fil rouge était de réaliser une vareuse à l'effigie du festival et en optimisant la confection.



Handikite

Les couturiers de l'ESAT Chantecler de l'AgaPei ont retrouvé Yann Déjou de SLIIDE KITE à l'étang de Mateille à Gruissan pour une activité nautique et un point technique sur la fabrication et la commercialisation internationale du harnais tandem de kitesurf.

L'équipe de l'ESAT est fière de confectionner un harnais en upcycling textile qui fait le tour du monde avec des kitesurfeurs de renommée tels que Jesse Richman et Nick Jacobsen.

Nous avons produit déjà une vingtaine de harnais à destination de nombreux pays : France, Nouvelle Calédonie, Guyane, Hawaï, Espagne et bientôt le Maroc et la Colombie.



Journées Portes Ouvertes Faire rayonner les ESAT

Dans le cadre des portes ouvertes nationales des ESAT & EA organisées du 8 au 12 juin à l'initiative d'Osmoz et porté par un collectif d'associations et d'entreprises, le mouvement **Gen'Inclusive**, les ESAT de l'AgaPei ont participé à ce dispositif valorisant.

-  Le 9 juin - ESAT Tricat Service (50 visiteurs)
-  Le 10 juin - ESAT Clermont-Capelas (80 visiteurs)
-  Le 11 juin
 - ESAT Les Ateliers du Comminges (70 visiteurs)
 - ESAT Chantecler Revel (50 visiteurs)

Une occasion de rencontrer les équipes, découvrir les activités proposées et les savoir-faire de nos équipes.



DERNIÈRE MINUTE

En direct du Congrès de l'UNAPEI

Bordeaux - 3/4/5 juin

L'Unapei Nouvelle-Aquitaine et ses associations membres ont proposé au 500 congressistes un programme riche sur 3 jours : le mercredi participer à un **parcours découverte** ou à l'évènement grand public. Le jeudi invite à la réflexion et à **échanger autour d'une thématique** essentielle pour le réseau Unapei. Le vendredi est le moment essentiel de la vie démocratique du réseau, l'Assemblée Générale de l'Unapei.

Thème de cette édition :

« **S'engager pour le vivre-ensemble handicap, les familles au cœur de l'action** »,

avec une question centrale : " Comment prendre en compte les réalités de vie des familles, leurs préoccupations et leurs expertises afin de les associer réellement à la transition inclusive visée par notre société " ?

Pour les associations et leurs professionnels œuvrant quotidiennement auprès des personnes accompagnées, s'interroger sur la place qu'occupent les familles est un enjeu central : comment prendre en compte les réalités, préoccupations et expertises des familles concernées par le handicap de leur proche, et les associer dans la transition inclusive ?

Les échanges ont porté, notamment, sur les politiques publiques et associatives qui font du vivre-ensemble une ambition pour tous.



Temps fort de ces 3 jours en immersion, l'Assemblée Générale de l'Unapei.

A l'ordre du jour :

- Participer aux votes sur les documents statutaires comme le Rapport d'Activité, le Rapport Financier, le budget,
- Les affiliations d'associations et l'élection des administrateurs nationaux de l'Unapei.



Discours Luc GATEAU - Président de l'UNAPEI

Vidéo



Une délégation de l'AgaPei était sur place pour assister aux tables rondes et partager leurs réflexions avec les membres du réseau Unapei, experts et témoins, découvrir l'espace exposants mettant notamment à l'honneur les productions des ESAT/EA, et assister à la remise du Prix Unapei-GMF 2026.

AGENDA

Juin

Le samedi 27 juin : Assemblée Générale de l'AgaPei,
Mise à l'honneur des travailleurs médaillés du travail Or
et Grand Or

Octobre

Du 2 au 11 octobre : Campagne nationale "Opération Brioches"



Novembre

Le 19 novembre : Duo Day, journée de stage découverte dans le
cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes
Handicapées.

DEVENEZ ADHÉRENT !

Apportez votre soutien aux actions de l'AgaPei.

Aidez-nous à faire progresser les droits des personnes en situation de handicap.

Pourquoi nous soutenir ?

- Défendre les droits et les intérêts des personnes handicapées
- Faire progresser la citoyenneté des personnes
- Contribuer à la mise en place de solutions d'accueil
- Renforcer le développement des activités
- Financer des biens et services non pris en charge par les tutelles
- Soutenir et informer les familles et les associations locales
- Sensibiliser le public et faire évoluer les mentalités

Comment nous soutenir ?

- Cotisation personne en situation de handicap : 25 €
- Cotisation de base : 90 €
- Cotisation de soutien : 150 €
- Cotisation adhérent non imposable : 50 € (sur justificatif attestation sur l'honneur)
- Cotisation salariés de l'AgaPei : 50 €
- Possibilité de faire un don : 66% de votre cotisation ou de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu de l'année

OUI J'APPORTE MON SOUTIEN !
WWW.AGAPEI.ASSO.FR
SITE SÉCURISÉ

SERVICE GESTION DES DONs ET ADHÉSIONS - 8 BOULEVARD CARNOT 81000 ALBI - 05 63 48 88 40

NOS PARTENAIRES



AgaPei_Asso



AgaPei



AgaPei-Videos



AgaPei-Videos

Siège social : 8 place Alphonse Jourdain - CS 51507
31015 TOULOUSE Cédex 6
05 34 41 38 70



Conseil de Territoire 31
(Haute-Garonne)
ct31@agapei.asso.fr
05 31 98 88 99

Conseil de Territoire 32
(Gers)
ct32@agapei.asso.fr
05 62 63 47 33

Conseil de Territoire 81
(Tarn)
ct81@agapei.asso.fr
05 63 48 88 40
